

Yemaya

N° 25

LETTER DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

JUILLET 2007

Editorial

Chères amies, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ce numéro 25 de *Yemaya*, avec des articles venus d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine, et qui parlent évidemment de femmes de la pêche : récits personnels sur les luttes engagées, histoires d'actions collectives...

Dans l'article de l'Uruguay, on fait connaissance avec deux personnes extraordinaires qui ont fait leur chemin dans le monde maritime. De Calhoun, Texas, nous arrive un film intéressant qui présente une autre femme indomptable, considérée comme l'ennemi public n° 1 par des gens bien assis.

Passant des individus au champ politique, l'article sur les îles du Pacifique traite des changements systémiques qui s'avèrent indispensables pour faire évoluer de façon significative la situation de millions de femmes rurales ayant une activité liée à la pêche. L'article des Philippines analyse les politiques qui concernent les femmes de la pêche et indique les mesures à prendre pour que, dans les processus d'élaboration des politiques, on se soucie aussi des questions de genre et du principe d'équité.

Il arrive, comme le montre l'article du Chili, que les femmes parviennent à maîtriser leur devenir et à faire évoluer les choses. A Pisagua (où beaucoup

sont morts dans un camp de concentration sous la dictature du général Pinochet), les femmes ont lancé une coopérative dans la *caleta* pour surmonter leurs difficultés et saisir les opportunités.

De l'Union européenne nous vient un autre exemple de dynamisme et de coopération : la deuxième Conférence et la deuxième Assemblée générale de AKTEA (le réseau européen des organisations de femmes de la pêche et des cultures marines) qui se sont tenues en avril 2007 en Irlande du Nord. Cela a été l'occasion de se retrouver dans un même forum et de renforcer les liens de solidarité.

L'article du Brésil expose les problèmes structurels et les intérêts divergents qui empêchent le bon fonctionnement du CONAPE (Conseil national de l'aquaculture et de la pêche). Enfin, à propos de l'Inde, il y a une analyse des réformes néolibérales engagées par le gouvernement au nom de l'aménagement du littoral, qui déstabilisent les moyens d'existence des communautés de pêcheurs et qui ont des effets particulièrement préjudiciables pour les femmes et l'environnement côtier.

Nous vous invitons à partager vos expériences sur ce sujet des femmes de la pêche. Il serait bon que votre article nous parvienne pour le 15 septembre 2007. Contactez-nous à l'adresse suivante : icsf@icsf.net



Sommaire

Uruguay.....	2
Iles du Pacifique.....	3
Chili.....	6
Union européenne.....	7
Brésil.....	8
Philippines.....	9
Inde.....	10
Film.....	11

Amérique latine/Uruguay

Contre vents et marées

Portrait de deux femmes du port de Punta del Este qui font carrière sur la mer

Article paru dans le bulletin n° 18 de Foro Latinoamericano de Pesca Artesanal/ sous le titre Uruguay : Mujeres contra viento y marea(http://www.cedepesca.org.ar/foroclaraindex.php?option=com_content&task=view&id=52&Itemid=3)

Les yachts de luxe et les débarquements de poisson frais attirent irrésistiblement les visiteurs dans le port de Punta del Este, en Uruguay. Dans la foule, chacun vaque à ses occupations sans se faire remarquer. Il est cependant deux femmes qu'on ne saurait ignorer.

A première vue, Laura Sosa et Maria Biaño semblent bien différentes l'une de l'autre. La première est extravertie, passionnée, ouverte. La seconde est réservée, prudente, avec un air maussade et méfiant. Mais elles ont une passion commune : la mer. Laura est la première femme à commander un yacht de course et à s'occuper de tout un équipage.

Elle a 28 ans, est mariée depuis douze ans, a une fille de 6 ans. Elle est née dans une famille de cinq garçons et a grandi du côté des quais et des amarres car son père était le capitaine d'un bateau de pêche hauturier. Il y a six ans, elle trouvait un emploi comme vendeuse à bord de la *Calipso*. Comme elle n'avait pas le mal de mer et était hardie, elle s'est progressivement mise dans des emplois de marin. « Mes collègues se demandaient combien de temps j'allais supporter ça. Moi j'ai continué », dit-elle avec le sourire heureux du vainqueur.

Aujourd'hui elle commande un yacht privé. Elle accomplit toutes sortes de tâches : pilotage, nettoyage, cuisine, entretien. Elle commence tôt le matin par une toilette du bateau. « Il faut savonner, rincer et sécher le tout avant chaque sortie en mer ». Elle s'assure que le ravitaillement est à bord, et dès que les patrons arrivent, on lève l'ancre. Elle s'occupe de la navigation avec son patron, mais quand il prend son repos, c'est elle qui est aux commandes. Bien qu'elle ait affaire à un yacht anglais de dernière génération (un modèle unique sur le Rio de la Plata), elle reste sur ses gardes

même quand le pilote automatique est en marche : « Je ne lui fais pas confiance », avoue-t-elle.

Le fait d'être une femme n'avait pas facilité sa formation. Elle s'est heurtée aux préjugés de ses collègues qui souvent laissaient entendre qu'elle ne faisait pas le poids. « C'est une chasse gardée masculine ici. Tu es trop féminine pour cette vie rude ! » disaient-ils. Mais cela n'avait aucun effet sur elle : les remarques sexistes n'allaient pas éteindre sa passion. « J'ai fixé une grosse amarre sous pluie battante et j'en suis bien contente », remarque-t-elle dans un large sourire.

Pour parvenir à son but, Laura a suivi une formation et passé des examens difficiles. Elle a d'abord obtenu son attestation de garçon de cabine, puis un certificat de marin, et elle a dû faire des stages de secouriste et de lutte contre l'incendie pour passer les tests de l'IMO (Organisation maritime internationale). Elle a aussi appris à tracer sa route, à se familiariser avec les cartes marines, jusqu'au niveau B.

Maria, 45 ans, mère de trois enfants, de 14, 19 et 24 ans, est pêcheuse de son état. Son parcours pour devenir capitaine d'un bateau de pêche est très différent. Un mariage qui échoue, une grossesse qui progresse, les difficultés financières, tels ont été les motifs qui l'ont poussée à la mer. Sans doute avait-elle été en mer depuis l'âge de 3 ans puisque son père avait un bateau, mais à l'âge adulte son métier c'était de conduire un camion.

« Au début, j'avais vraiment peur : un bateau de 5 m propulsé par un hors-bord, avec trois personnes embarquées, n'est sans doute pas un endroit très sûr pour travailler. Mais mes besoins me poussaient en mer ; et aujourd'hui, près de vingt ans plus tard, je suis convaincue que j'exerce un métier merveilleux ».

Quand le temps le permet, Maria part à la tombée de la nuit sur un petit bateau nommé *Piruleta* pêcher *brótola* (moruette), *pescadilla* (merluchon) et *cazón* (chien de mer). Avant le départ, elle appâte une centaine d'hameçons : une tâche qui prend beaucoup de temps. Quand elle était enceinte et qu'elle pêchait, elle était toujours malade en mer, mais maintenant elle n'a jamais le mal de mer. Une fois à terre, elle doit continuer le travail : nettoyer le poisson, le vendre sur un étal au port. Une fois déduits les frais de carburant



et les taxes, ses gains de l'été suffisent à peine à la faire vivre le reste de l'année.

Au cours des huit derniers mois, elle n'a pas pris un seul poisson. La raison ? Les dégâts provoqués par les navires qui pêchent au chalut (*barrido*). Ces filets ramassent tout sur leur parcours et les petits poissons, qui n'ont guère de valeur commerciale, meurent et sont jetés par dessus bord. « Dans la pêche artisanale, le petit poisson n'est pas monté à bord et il survit », fait remarquer Maria.

Sur la jetée, les captures sont divisées en parts égales entre les matelots et vendues. Les recettes journalières varient entre 200 et 1 000 pesos (7-32 dollars). De toute façon, le bateau ne sort pas tous les jours, à cause de la météo. Les coûts d'entretien et de carburant sont à la charge du propriétaire, c'est-à-dire Maria.

Laura parle de l'avenir : « Je voudrais maintenant continuer jusqu'au niveau A et faire des sorties plus longues. Ce sera bientôt le cas, pour la première fois : jusqu'à Angra dos Reis, au Brésil. Le voyage durera trois semaines, et ce sera quatorze heures de navigation chaque jour. Sans doute sera-t-elle loin de son mari et de sa fille pendant tout ce temps, mais ses yeux disent bien qu'elle est aussi toute à la joie de faire cette expérience.

De son côté, Maria se confie : « On se sent à l'aise en mer. Passer six heures en silence, à écouter le bruit des oiseaux, ça enlève tout le stress. Et puis je suis arrivée à un âge où l'argent n'est pas tout. Mon métier n'est pas très lucratif mais il m'apporte beaucoup de paix ». Ce qu'elle voudrait, c'est un bateau un peu

plus grand pour pêcher la *corvina*, une espèce qui se vend mieux. Il faudrait pouvoir disposer de 30 000 dollars pour un bateau neuf. Maria place son espoir dans un programme qui vise à renouveler la flotte avec des bateaux en polyester plus importants.

Maria et Laura sont bien connues sur la jetée. Dès qu'on marche un peu en leur compagnie, on s'aperçoit que leurs collègues ont beaucoup de respect et d'affection pour elles. De toute évidence, ces deux femmes intrépides ont trouvé leur place dans l'histoire du port de Punta del Este.

Océanie/Iles du Pacifique

L'évolution de la participation des femmes

Dans les pays insulaires du Pacifique, tout en restant mal reconnue et sous-évaluée, la participation des femmes aux activités de pêche constitue de plus en plus un élément indispensable de l'équilibre économique du ménage

Condensé de l'article de Aliti Vunisea paru dans le n° 16, mars 2007, du bulletin HINA, les femmes et la pêche (<http://www.spc.int/coastfish/news/Hina/Hina16/index.htm>)

Dans les pays insulaires océaniques, en plus de sa fonction traditionnelle et sociale, la femme contribue de plus en plus à l'économie de marché. La part des femmes dans le secteur de la pêche est parfois minimisée et sous-évaluée, car on considère que ces activités font partie du devoir qui leur incombe de recueillir la nourriture afin d'assurer la subsistance du ménage.

Bien que le secteur de la pêche offre de belles perspectives de développement économique dans les pays insulaires océaniques, les communautés doivent lutter pour en tirer un maximum de profits. Dans la plupart des îles du Pacifique, les femmes maîtrisent tout particulièrement les techniques de pêche côtière et de subsistance mais participent rarement aux formations ou à la prise de décision. La baisse du



volume des prises, la disparition de certaines espèces côtières, l'aménagement de zones côtières pour des usages autres que la pêche (tourisme...), la mise en valeur des terres récupérées sur la mer et le développement industriel sont autant de facteurs qui affectent la manière dont les femmes pratiquent la pêche. Par conséquent, elles doivent s'éloigner pour pêcher et trouver des moyens de transport pour atteindre d'autres récifs. Elles sont aussi parfois contraintes de se tourner vers d'autres moyens de subsistance.

Dans beaucoup de pays insulaires océaniques, ce sont les hommes qui possèdent les biens, les bateaux ou les engins de pêche, et ce même lorsque les pêcheurs attirés du foyer sont des femmes et que ce sont elles qui génèrent la plupart des revenus de la famille. C'est d'autant plus vrai dans les sociétés patrilinéaires. Comme en général les femmes ne possèdent pas les bateaux nécessaires pour se rendre sur les récifs éloignés, toute élévation du prix du carburant et du transport les affecte directement et alourdit leurs charges.

Les institutions traditionnelles, les protocoles et les croyances évoluent doucement. Et grâce aux femmes diplômées, à celles qui s'intègrent dans le paysage économique, on voit apparaître de nouveaux codes de conduite et systèmes relationnels au sein des communautés insulaires. Elles deviennent les agents vecteurs du changement au sein de leur collectivité et les porte-parole des autres femmes lors des réunions du village. En revanche, dans certaines communautés comme celles qui habitent les régions côtières rurales des Iles Salomon et des Iles Fidji, les barrières

traditionnelles demeurent. Par exemple, quand une femme pêche, elle doit également récolter des légumes-racines dans le jardin. Dans certaines zones des Iles Salomon, les femmes qui partent pêcher en pirogue doivent payer sur de longues distances pour aller chercher les fruits de leurs cultures. D'autres portent des sacs pleins de tubercules et de noix de coco sur des kilomètres. C'est parce qu'on considère ces tâches comme faisant partie de leur rôle traditionnel qu'on ne prend pas en compte ce qu'elles sont et ce qu'elles font. Par ailleurs, il existe des zones et des périodes taboues qui interdisent la pêche aux femmes. La croyance selon laquelle la menstruation rend la femme impure est encore très forte dans certaines zones des Iles Salomon.

Certaines femmes acceptent leur rôle et leur position dans la société à cause de la dot. Pour elles, ces sommes versées par le mari à l'occasion du mariage font qu'elles ont l'obligation conjugale d'aller chercher la nourriture et de pêcher. La collecte de nourriture est donc une activité quasi quotidienne. Des femmes de tout âge se retrouvent dehors, dans les champs ou sur les récifs. Dans certaines régions des Iles Salomon, ce sont les femmes qui pêchent en majorité dans les mangroves, là où les crocodiles sont une véritable menace.

Dans les régions côtières rurales des Iles Fidji, les femmes assument également les activités de maraîchage et de pêche comme faisant partie des tâches qui leur sont traditionnellement dévolues. Dans certaines communes rurales des Iles Fidji, les femmes échangent encore crabes et autres produits de la mer contre de l'argent ou de la nourriture. Lorsque des vendeurs intermédiaires achètent la marchandise aux communautés, les prix sont fixés par les acheteurs. Etant donné que les femmes ne connaissent pas très bien le marché, les produits sont vendus à très bas prix. C'est parfois le seul moyen qu'elles ont d'accéder aux biens de consommation. Elles échangent nattes, paniers et *tapas* contre des équipements ménagers modernes tels que des rideaux, des couvertures, des moustiquaires, des assiettes et des casseroles. En général, les transactions se déroulent entre femmes, mais il existe toujours un énorme fossé entre les femmes des zones urbaines ou périurbaines et celles des régions côtières rurales, en termes de pouvoir et de privilèges.

Dans un tout autre registre, les femmes de Tokelau et de Niue pratiquent la pêche pour s'occuper ou se

divertir. En effet, les habitants de ces pays jouissent de revenus par habitant élevés. Les modes de vie se sont largement occidentalisés du fait des rapports qu'entretiennent ces îles avec la Nouvelle-Zélande. Les femmes ont presque toutes des revenus et ont accès à la formation, tandis que les hommes vont pêcher et recueillir la nourriture. Au Samoa, les femmes sont moins présentes dans le secteur de la pêche qu'aux Iles Fidji mais contribuent beaucoup au ramassage d'invertébrés. Elles privilégient la récolte des holothuries : elles en ramassent plusieurs espèces, les incisent puis les vident pour faire diverses préparations appréciées. À Kiribati et à Tuvalu, les femmes s'occupent surtout du ramassage et les hommes de la pêche. Les femmes vont souvent dans les zones côtières pour collecter de petits poissons de récif au filet ou à la main. À Kiribati, la pêche se pratique depuis des pirogues et est en grande partie réservée aux hommes.

En règle générale, c'est dans les pays mélanésiens, notamment aux Fidji, aux Salomon et à Vanuatu, que la proportion de femmes dans le secteur de la pêche est la plus élevée. Dans cette région, le taux de participation des femmes aux activités de pêche et l'écart observé entre les pays dépendent des traditions. La contribution des femmes peut sembler identique ou minime dans certains cas, mais le rôle qu'elles jouent est déterminant pour la sécurité alimentaire et l'avenir des jeunes dans le Pacifique.

Dans la plupart des îles du Pacifique, les femmes se consacrent à la vente et à la commercialisation des produits de la mer. Elles vendent sur les marchés, le long des routes, à des vendeurs intermédiaires, des particuliers, des restaurants et des entreprises exportatrices. Il n'existe que très peu d'infrastructures pour les accueillir et il n'est pas rare de voir l'une d'elles passer toute une journée au soleil pour vendre ses produits très périssables. Le plus souvent, la vente sur les marchés municipaux est pratiquée à petite échelle, sans aide financière. Les femmes apprennent sur le tas les techniques de vente, de marchandage, de budgétisation et de négociation. Elles ne fréquentent en général que leur espace de vente et les petits supermarchés où elles font leurs courses avant de rentrer chez elles. Mais ces femmes ont fini par asseoir leur propre réseau et créer des groupes d'entraide pour vendre leurs produits et s'assurer d'avoir des acheteurs.

En règle générale, les femmes qui participent aux activités halieutiques interviennent à plusieurs niveaux.

Cela va de la préparation des engins de pêche à la pêche elle-même, en passant par la récolte, le traitement ou la distribution des produits. C'est parce qu'on considère toujours que le rôle de la femme est de nourrir son foyer, que leurs activités n'ont aucune valeur économique et que leur participation au secteur de la pêche est minimisée. C'est aussi pour cela que les femmes sont tenues à l'écart du développement et de la formation. Et pourtant c'est dans le secteur de la pêche qu'il y a le plus de femmes à avoir leur affaire, à contribuer aux ressources du ménage. Elles gèrent les questions sociales et les opérations financières quotidiennes de la famille sans être vraiment formées ou aidées. Le problème est de savoir comment intégrer toutes ces femmes dans le développement. Cela implique qu'on lève les barrières qui empêchent les femmes d'accéder à la technologie, au marché, à la formation et aux projets de développement, pour n'en citer que quelques-unes. Le plus dur reste encore de traduire les politiques envisagées en actions concrètes ou significatives, qui amélioreront le quotidien de ces femmes.

En dépit des avancées technologiques, des progrès dans le domaine des communications et de la diffusion de l'information, il n'est pas aisé de mettre l'information et toutes ces aides à la portée des habitants des zones rurales, notamment lorsqu'il s'agit des femmes et des jeunes. À l'échelon régional, les réseaux et les pratiques ont rapidement évolué, tant au niveau de la pêche que dans les autres secteurs. Alors comment instaurer le même système de liens et de collaboration à l'échelon du pays et de la communauté ? Ces réseaux et cette approche collective peuvent-ils, à long terme, être bénéfiques pour les femmes ? La question que l'on doit se poser est celle-ci : doit-on chercher à obtenir plus d'égalité entre les sexes, plus d'équité à l'égard des femmes en s'appuyant sur divers indicateurs, ou doit-on permettre aux femmes de prendre des décisions et de participer aux projets de gestion et de développement dans les communautés rurales côtières ? Si l'on met trop l'accent sur la gestion et la prise de décisions, ne risque-t-on pas de passer à côté du besoin urgent d'améliorer le niveau de vie de ces femmes qui vivent dans les communautés rurales côtières ?

Dans les deux cas, les besoins diffèrent complètement. D'un côté, il faut une volonté politique d'inclure les femmes dans la prise de décision, par conséquent de dépasser les barrières institutionnelles implantées

depuis toujours. De l'autre, des campagnes d'information, d'éducation et une formation professionnelle sont nécessaires pour qu'elles puissent donner leur avis et s'impliquer davantage. À l'échelon des communautés, il importe d'aider les femmes à se sortir de la pauvreté en prenant des mesures qui se répercuteraient directement sur leurs activités et leurs responsabilités, et en leur permettant d'accéder aux ressources et aux aides disponibles. Car, pour beaucoup d'entre elles, ce ne sont pas l'argent et la nourriture qui manquent mais bien les chances d'anticiper leur avenir et celui de leurs enfants.

Pour contacter Aliti Vunisea, taper AlitiV@spc.int



Selon Solange Alvarez, une adhérente de la coopérative, ce projet est né des besoins exprimés par un certain nombre de femmes de plongeurs et de pêcheurs membres du Syndicat n° 1 de Pisagua. Elles souhaitent former une association pour commercialiser ensemble la production des pêcheurs. Auparavant, chacune achetait et vendait pour son compte personnel des *erizos* (oursins) et des *locos* (ormeaux) dans différentes localités de la région : Huara, Pozo, Almonte, Iquique et même du côté de la métropole de Santiago.

C'est Solange qui parle : « Nous constatons que ça nous menait nulle part. Pour sortir de notre endroit très isolé et aller ici et là, nous dépensions beaucoup d'argent. Par contre, une fois organisées et unies, nous pouvons faire appel à des financements, à divers programmes pour améliorer la présentation de nos produits. En ce moment, nous espérons obtenir un capital de démarrage pour aménager un atelier de transformation où nous pourrions préparer et proposer notre marchandise, obtenir une plus-value et augmenter nos recettes. »

Le nom de Pisagua est bien ancré dans la mémoire collective de la région. Sous trois Présidences, il y a eu là un lieu de détention et de torture. Dans les années 1990, on y a retrouvé des restes humains qui montraient la brutalité du régime dictatorial d'Augusto Pinochet. A cause de son association avec cette sombre période de l'histoire du pays, le port a inévitablement souffert.

La coopérative, pleine d'espoir, cherche maintenant à effacer cette souillure et à faire de Pisagua une nouvelle bonne adresse pour les produits de la mer. Elle pense utiliser la maison d'une adhérente pour accueillir des

Amérique latine/Chili

Au-delà des difficultés, des opportunités à saisir

Pisagua avait acquis une notoriété peu enviable à cause de sa prison où des gens ont été torturés et mis à mort sous la dictature du général Pinochet (1973-1990). Aujourd'hui les femmes de pêcheurs veulent lui donner une autre image de marque, en faire une belle destination touristique où l'on trouve de bons fruits de mer.

Extrait d'un article de Daniela Olivares paru dans La Caleta, Edición 8, n° 1, mars 2007 (http://www.conapach.cl/revista/la_caleta_8_01.pdf)

Le 21 février 2007, un groupe de 21 femmes, déjà en contact avec la pêche artisanale dans la commune de Huara située dans la Région I (Tarapacá), ont fait leur entrée officielle dans la pêche artisanale lorsqu'elles se sont constituées en Coopérative des femmes entrepreneuses et récolteuses de la *caleta* de Pisagua, Comuepi. Il s'agissait d'améliorer la commercialisation des produits de la mer des pêcheurs de cette localité.

Les objectifs de la coopérative sont les suivants : production, achat, vente, distribution et transformation de produits, prestation de services en relation avec la récolte de fruits de mer, exportation de produits, activités diverses contribuant à la qualité de la vie des personnes engagées dans ces opérations.

touristes et leur proposer ce qu'il y a de mieux dans la pêche du jour.

Solange continue : « De cette façon, grâce à la collaboration que nous souhaitons avec les pêcheurs artisans, nous espérons dynamiser le tourisme et faire que notre localité ne soit plus associée uniquement à de tristes événements politiques. »

Ces femmes du secteur artisanal pensent que leurs efforts contribueront à donner un nouveau visage à Pisagua et à sa *caleta*. Elles sont persuadées que, avec le temps, les pêcheurs et surtout leurs enfants bénéficieront des progrès réalisés par l'ensemble de la communauté.

Elles disent : « Nous ne voulons pas que nos fils restent à Iquique où ils vont continuer leurs études. Nous voulons qu'ils reviennent avec une formation professionnelle et qu'ils nous aident à apporter le développement et l'instruction dans la commune et dans la *caleta*. »

Union européenne

Deuxième assemblée d'AKTEA

Du 27 au 29 avril 2007, NIWIF (Femmes de la pêche d'Irlande du Nord) a accueilli les membres du réseau AKTEA à Annalong

Katia Frangoues, facilitatrice d'AKTEA (Femmes dans la pêche et les cultures marines en Europe)

Du 27 au 29 avril 2007, à l'occasion de la seconde Conférence et la seconde Assemblée générale d'AKTEA (le Réseau des femmes dans la pêche et les cultures marines en Europe), quatre-vingt femmes venues de huit pays européens (Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas, France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce) se sont retrouvées à Annalong, Irlande du Nord, pour définir les actions à venir d'AKTEA. Elles représentaient 15 organisations différentes et parlaient 8 langues européennes. A Annalong, elles ont cherché les moyens de maintenir les activités de pêche et d'aquaculture sur la côte et de faire reconnaître l'importance de l'apport des femmes à ce secteur économique.

Le premier jour, les participantes ont visité les trois principaux ports de pêche d'Irlande du Nord (Kilkeel, Ardglass, Portavogie), où elles ont pu se familiariser avec les pêcheries locales (poissons et coquillages, ateliers de transformation). Les principales espèces sont ici la langoustine, le cabillaud et le crabe, dont la valeur marchande est élevée. Les entreprises de transformation sont à l'échelle industrielle et artisanale, et il y a eu des visites dans les deux catégories.

La seconde journée a été consacrée à des exposés et des débats sur toute une série de thèmes : situation socio-économique dans les localités de pêcheurs, réglementation contraignante, problèmes de la pêche nord-irlandaise. Cornelia Quist, membre du réseau VinVis (Pays-Bas), a parlé des progrès des organisations de femmes européennes qui militent pour une meilleure reconnaissance de leur contribution aux activités de pêche et d'aquaculture. Ann Bell, secrétaire du Conseil consultatif régional pour la Mer du Nord, a exposé le rôle de ces RAC et dit pourquoi les organisations de femmes doivent s'impliquer activement dans leur fonctionnement.

Dans son exposé, Marie Hélène Aubert, membre du Parlement européen, a abordé le problème de l'invisibilité de fait de la main-d'œuvre féminine dans le secteur de la pêche. Elle a souligné l'importance du lobbying dans le cadre national et européen. On a aussi présenté le Fonds européen pour la pêche (FEP) 2007-2013, lequel offre des aides diverses à des activités de pêche ou d'aquaculture, notamment à des projets qui concernent particulièrement les femmes.

Le dernier jour, il a été question de la mondialisation. Barbara Neis, de la Memorial University de Terre-Neuve, Canada, a parlé de ce sujet sous l'angle des aspects de genre, de la pêche et de la santé socio-écologique. Brian O'Riordan, du Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche, a présenté un film et conduit un débat relatif aux effets de la mondialisation sur les communautés de pêcheurs. Les participantes ont ensuite été invitées à échanger leurs expériences locales sur ce sujet.

Donnant leurs impressions sur le déroulement de la conférence, les participantes ont estimé que le manque d'interprétation simultanée gênait la communication. Elles ont exprimé le souhait d'une meilleure diffusion de l'information, avec comme éléments moteurs un site AKTEA, un bulletin, des formations sur des aspects

pertinents (formation de leaders, lobbying, gestion des ressources...).

Tout le monde s'est accordé à reconnaître l'intérêt d'une réunion annuelle d'AKTEA pour maintenir le dynamisme du réseau. Et l'on a également beaucoup apprécié la gentillesse et l'hospitalité des Irlandais qui nous ont accueillis.

Pour contacter Katia Frangoudes, taper Katia.Frangoudes@univ-brest.fr



Amérique latine/Brésil

Pourquoi sommes-nous au CONAPE ?

Jusqu'à présent, les résultats du CONAPE sont décevants. Les intérêts qui y sont représentés (travailleurs, Ong, syndicats, associations...) sont très disparates

Adriane Lobo, conseillère auprès de l'Association nationale des populations affectées par les barrages, Brésil

LE CONAPE (Conseil national de la pêche et de l'aquaculture) est une structure collective intégrée au Secrétariat spécial de la Présidence de la République pour l'aquaculture et la pêche (SEAP/PR). Il a pour mission de passer en revue les politiques publiques, favoriser les débats entre les divers niveaux de l'Administration et les représentants de la société civile, appuyer et développer les activités du secteur de la pêche et de l'aquaculture au Brésil.

Le CONAPE est composé de 54 membres issus de l'Administration et de la société civile. Sont représentés les Travailleurs (15 membres), les Industriels (10 membres) et les Chercheurs. Les organisations de la société civile n'apparaissent pas comme telles. On considère qu'elles sont représentées dans les trois catégories mentionnées. La catégorie Travailleurs rassemble une telle variété d'intérêts qu'il est impossible de parvenir à une position commune.

Les Travailleurs sont représentés par les organismes suivants :

- MONAPE (Mouvement national des pêcheurs);

- CPP (Conseil pastoral des pêcheurs);
- ANP (Plate-forme nationale des femmes de la pêche);
- MST (Mouvement des Sans Terre);
- MAB (Mouvement des victimes des barrages);
- MPPA (Mouvement des petits pêcheurs professionnels);
- CNPA (Conférence nationale des pêcheurs et pisciculteurs);
- CONTTMAF (Confédération nationale des travailleurs des transports maritimes, fluviaux et aériens);
- FNTTAA, deux sièges (Fédération nationale des travailleurs des transports maritimes, fluviaux et associés);
- FAEP-BR (Fédération des associations des ingénieurs des pêches du Brésil); et
- OCB (Organisation des coopératives du Brésil).

Notons que, parmi les organisations de travailleurs qui siègent au CONAPE, l'ANP est la seule qui affirme représenter les intérêts des femmes de la pêche.

La première réunion du SEAP/PR, qui s'est tenue du 27 au 29 mars 2007 à Brasilia, visait à fixer des objectifs et à définir ses modes de fonctionnement, mais beaucoup ont été déçus. Il n'a pas été possible de

constituer des groupes de travail ; on a évité d'élaborer une approche transversale pour la pêche et l'aquaculture brésilienne ; le programme d'action du Conseil comporte bien trop d'éléments divers.

La société civile a certainement un rôle à jouer au sein du SEAP/PR pour défendre la dignité et la culture du monde de la pêche brésilienne. La souveraineté alimentaire et la bonne santé de l'environnement sont les deux piliers de la pêche et de l'aquaculture artisanales qui font vivre les communautés de pêcheurs du pays.

Il y a encore beaucoup de travail à faire.

Pour contacter Adriane Lobo, taper adrianelobo@ibestvip.com

Asie/Philippines

Femmes de la pêche et politiques

Palihan, revue qui traite des questions de genre et des femmes dans le secteur de la pêche aux Philippines, Volume 1, 2006, publiée par les Ong pour une réforme des pêches et la Fondation pour l'environnement philippin

Le premier article de ce volume est présenté par Neena Koshy, chargée de programme à l'ICSF

Palihan, la revue des Ong pour une réforme de la pêche aux Philippines vise à fournir des données d'information pertinentes pour aider le législateur et les institutions locales et nationales à développer un Code de conduite dans la pêche qui soit plus approprié, plus engagé. Le volume 1, 2006, traite des femmes de la pêche et des problèmes de genre aux Philippines. Il contient six articles.

Chercher les femmes dans les politiques et les programmes : recensement des publications concernant les femmes du secteur de la pêche aux Philippines est le titre du premier, écrit par Amelia Marie Dasig-Salazar et Shiela Marie Dasig, et c'est lui qui nous intéresse dans le présent article. C'est une contribution à l'examen statutaire du Code de la pêche des Philippines de 1998 (Loi de la République 8550). Le Code de la pêche constitue la législation

nationale relative au développement, à la gestion et à la préservation des ressources aquatiques et halieutiques. C'est un instrument fondamental pour le monde de la pêche, mais il ne donne pas assez de place aux femmes pour qu'elles puissent présenter leurs préoccupations particulières et revendiquer les droits et avantages que la législation peut offrir.

Cet article est divisé en trois parties : 1) Les politiques et publications qui concernent les femmes en général, 2) Les politiques et les programmes concernant la pêche, et comment elles tiennent compte des aspects de genre, 3) Les plans de développement local et les projets de genre dans les municipalités couvertes par le CERD/Community Empowerment and Resource Development Centre (municipalité de l'île d'Almagro et district de Tinambacan, province de Samar-occidental).

L'article se termine par des recommandations sur la façon dont les politiques et les programmes peuvent prendre en compte au mieux les intérêts des femmes de la pêche.

Il note que la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (1979) et la Déclaration de Pékin peuvent servir de base pour élaborer une législation visant à trouver des solutions aux problèmes de genre. Dès 1975, les Philippines ont répondu aux appels internationaux en faveur des droits des femmes en créant une Commission nationale sur le rôle des femmes philippines (NCRFW). La Constitution du pays, qui intègre les principes de l'égalité des sexes et qui est entrée en vigueur en 1987, déclare : « L'Etat reconnaît le rôle des femmes dans la construction nationale et garantit l'égalité fondamentale devant la loi entre les hommes et les femmes ».

Peu après a été adoptée la Loi 7192 de la République, appelée aussi Loi de 1992 sur les femmes dans le développement et la construction nationale. Cet instrument fondamental renforce la position des femmes comme partenaires de plein droit et égales de l'homme dans cette tâche. Il donne notamment à l'Agence nationale de développement économique (NEDA), avec l'aide de la NCRFW, la mission de veiller à ce que les différents services gouvernementaux formulent et mettent en œuvre des programmes de développement à l'intention des

femmes et assurent leur participation à tous les processus dans ce domaine.

Le Décret 273 a approuvé et adopté le Plan 1995-2025 pour un développement soucieux des aspects de genre. Il s'agit du cadre officiel qui doit conduire à l'égalité complète dans le développement et la référence essentielle pour l'intégration des considérations de genre dans le développement à long terme.

Il faut aussi noter que le cadre Genre et Développement dans la Politique budgétaire fait obligation à chaque administration ou LGU (unité administrative locale) de consacrer 5% au minimum des fonds d'aide au développement à des programmes, des activités et des projets soucieux des problèmes de genre et des préoccupations des femmes, conformément à la loi 7192.

Il existe donc une base juridique solide, sur le plan national et international, mais cet article cherche à savoir si, dans la réalité, les problèmes et préoccupations des femmes sont effectivement pris en compte par les politiques et programmes qui sont mis en œuvre dans le secteur de la pêche. Il fait remarquer que dans les deux principales lois nationales relatives à la pêche – Loi 8435 sur la modernisation de l'agriculture et de la pêche et Loi 8550 qui constitue le Code de la pêche des Philippines, entrée en vigueur en 1998 – il n'y a pas une approche de genre clairement exprimée. Par exemple, parmi les décrets d'application qui font suite à ces deux lois, très peu contiennent des dispositions relatives aux femmes. La loi sur la modernisation de l'agriculture et la pêche notamment est dépourvue de toute perspective de genre, et les femmes ne sont mentionnées qu'en passant, alors que ce texte législatif est considéré comme la pierre angulaire de la politique gouvernementale pour la lutte contre la pauvreté dans ces secteurs d'activité. Le rôle joué par les femmes dans les processus de production n'est tout simplement pas reconnu. On ne parle pas de les faire participer à l'élaboration des politiques ni de les consulter sur des dossiers qui les touchent pourtant directement (crédit, commercialisation, formation...).

Par rapport à la Loi 8435 sur la modernisation de l'agriculture et de la pêche, le Code de la pêche, note l'article, est cependant plus sensible aux aspects de genre : il prévoit une meilleure participation des femmes de la pêche, notamment dans les FARMC (Comités de gestion des pêches et des ressources aquatiques). Il faudrait quand même revoir certaines dispositions pour assurer une égalité des sexes, pour

que les femmes puissent accéder aux instances supérieures, comme le Conseil national de gestion des pêches et des ressources aquatiques. L'article conclut par un certain nombre de recommandations propres à favoriser la parité hommes-femmes dans le monde de la pêche. Il faut réclamer des changements dans la législation des pêches et des cadres définis pour pouvoir élaborer des programmes de développement qui tiennent compte des problèmes de genre.

On peut demander un exemplaire de cette revue sur le site NFR : www.nfrphil.org

Pour contacter Neena Koshy, taper icsf@icsf.net

Asie/Inde

En route vers un désastre

Le gouvernement indien cherche à modifier la réglementation actuelle relative à la protection du littoral pour permettre des privatisations. L'impact sur les communautés de pêcheurs sera catastrophique, surtout pour les femmes

Nilanjana Biswas, écrivain et chercheuse sur les questions de développement

L'Inde compte plus de 6 millions de pêcheurs le long de ses 7 500 km de côtes, qui se transforment depuis quelque temps en une sorte de champ de bataille. Le seul texte qui protégeait le littoral était une Notification de 1991 connue sous le sigle de CRZ (Coastal Regulation Zone). Dans sa forme originelle, il offrait une certaine protection pour les fragiles écosystèmes côtiers et mentionnait les droits traditionnels des communautés de pêcheurs, mais par la suite de nombreux amendements et de multiples infractions pures et simples ont tourné cette réglementation en dérision. Maintenant le gouvernement tente de supprimer complètement cette Notification pour la remplacer par une autre sous le sigle CZM (Coastal Zone Management).

Cela soulève de nombreux problèmes. Les communautés de pêcheurs n'ont pas été consultées bien qu'elles soient les parties les plus concernées par cette affaire. Passer à une nouvelle législation sans sanctionner ceux (essentiellement des entreprises commerciales) qui enfreignent actuellement la réglementation de 1991 (CRZ), c'est légitimer la



violation de la loi. La délimitation zonale qui est proposée ouvrira la voie à des déplacements de population. Elles devront abandonner leurs lieux de vie traditionnels, et des secteurs côtiers fragiles seront livrés à une exploitation commerciale débridée. Au nom de l'aménagement du littoral, on introduira des privatisations qui finiront par engendrer de gros dégâts.

Dans le désastre qui s'annonce, les aspects de genre notamment sont une source de préoccupation sérieuse. Des décennies de développement commercial sont parvenues à défigurer les côtes indiennes, ont bouleversé l'existence des femmes de la pêche, ont bloqué l'accès à leurs moyens d'existence traditionnels. Avec les réformes qui s'annoncent, les forces du marché vont jouer librement sur le front de mer et avoir des répercussions catastrophiques pour les femmes.

La privatisation des plages signifiera qu'il n'y aura plus de place pour sécher le poisson, pour réparer les filets, pour accomplir toutes les activités d'appui qui leur permettent aussi de vivre. L'extraction de sable et de minerai (déjà contrôlée par des intérêts mafieux) sapera de vastes secteurs de la côte, causera des inondations et des infiltrations d'eau de mer. Tout cela mettra en danger l'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire, le logement (qui sont des droits essentiels des communautés de pêcheurs, et de toute personne humaine), ce qui se traduira par une surcharge de travail pour les femmes qui sont les principales responsables du bien-être familial. Les hôtels, les stations balnéaires, les parcs de loisir qui poussent comme champignons dans les beaux endroits du littoral ouvriront la porte au tourisme sexuel, à la pédophilie, multipliera les cas de sida dans un pays déjà catalogué comme à haut risque pour cette pathologie.

Un certain nombre de campagnes ont déjà été lancées contre les réformes envisagées et la nouvelle Notification (CZM). Pour obliger le gouvernement indien à ne pas s'engager plus avant sur le chemin périlleux qu'il a choisi depuis quelque temps, il faudra sans doute une opinion publique unie, consistante, large.

Pour contacter Nilanjana, taper nilanjanabiswas@yahoo.com

Film

L'or du Texas

L'or du Texas : le combat d'une femme dans l'endroit le plus pollué de l'Amérique. Documentaire, 2005. Producteur et metteur en scène : Carolyn M. Scott

Cette présentation de Judith Hefland est extraite du site du film : <http://www.texasgoldmovie.com/>

L'or du Texas suit les aventures de l'un des plus obstinés et inattendus fouille-merde de cette génération : Diane Wilson, mère de cinq enfants, quatre générations dans la pêche, ennemi public n° 1 dans le comté de Calhoun, Texas.

De Wall Street jusqu'à la pelouse qui, à Long Island, s'étend devant le manoir de Warren Anderson, PDG multimillionnaire en dollars, tout le temps pistée par les Texas Rangers chargés de la ramener devant les juges, Diane poursuit des industriels irresponsables de sa voix douce et traînante, de son obstination et de son humour tout à fait particulier de pêcheuse teigneuse du Sud.

Lorsque Diane a appris que sa région, le comté de Calhoun au Texas, était classée parmi les endroits les plus pollués des Etats-Unis, elle a décidé d'agir, de s'élever contre les entreprises géantes de la pétrochimie qui empoisonnaient sa communauté et détruisaient en toute connaissance de cause une pêche auparavant florissante. Ces entreprises continuent de déverser en toute illégalité des millions de litres de produits chimiques dans les baies du Golfe, et font appel à des sociétés de relations publiques pour minimiser vigoureusement les explosions dans les usines et la multiplication des cancers dans la région. Pour Dow/ Union Carbide (l'un des plus gros coupables à Calhoun,



et le responsable de la catastrophe de Bhopal en Inde en 1984, qui a fait 20 000 morts au cours des vingt dernières années), il n'y avait là rien à signaler : business as usual.

Depuis seize ans Diane se bat. Elle a reçu des menaces de mort, subi des intimidations, on a tiré des coups de feu contre sa maison à partir d'un hélicoptère, son chien a été empoisonné.

Texas Gold présente les actions braves et énergiques qui ont mérité à Diane Wilson le titre de *Femme déraisonnable* : nombreuses grèves de la faim, mise en bouteilles de l'eau polluée provenant d'un site de déchets Superfund (qu'elle a gentiment appelée Texas Gold et renvoyée aux boss des entreprises responsables de sa pollution), sabordage de son propre bateau crevettier au-dessus d'une décharge, arrestation pour entrée non autorisée et pour s'être enchaînée à une cheminée dans l'usine Union Carbide locale et avoir déployé une bannière portant ces mots : « Justice pour les victimes de la catastrophe de Bhopal ».

Le 3 octobre 2005, le procureur du district ordonne à Diane Wilson de se constituer prisonnière pour cause d'effraction dans l'usine Dow. Refusant de payer pour son « crime » tant que Warren Anderson, ancien PDG de Union Carbide, refuse de se rendre en Inde où on l'attend comme principal accusé dans l'affaire de la catastrophe de Bhopal, elle disparaît dans la nature. Diane a été arrêtée et purge sa peine à la prison du comté de Victoria au Texas. Quand elle sera sortie, tenez bien votre beau chapeau à plumes : les aventures de cette femme déraisonnable ne font que commencer.

YEMAYA

Letter de l'ICSF sur les Questions de Genres dans le Secteur de la Pêche

publié par

Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche

27 College Road, Chennai 600 006, Inde

Tél : 91 44 2827 5303

Fax : 91 44 2825 4457

Email : icsf@icsf.net

Website : <http://www.icsf.net>

préparé par

Nilanjana Biswas

traduction

Gildas Le Bihan-CRISLA, Lorient

Illustrations de

Sandesh (sandeshcartoonist@gmail.com)

Mise en page

P. Sivasakthivel

Imprimé par

Nagaraj and Company Pvt. Ltd., Chennai

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur.